“ **La seule querelle qui vaille est celle de l'homme** ”

Charles de Gaulle



Xavier
HAMELIN

Député sortant RPR

Candidat unique de l'Union pour une Nouvelle Majorité

(RPR - UDF)

Xavier HAMELIN, né en 1922, périgourdin d'origine, est lyonnais d'adoption depuis 1941, époque à laquelle il vient faire ses études à l'Ecole Supérieure de Chimie de LYON.

Il interrompt ses études en 1943 pour rejoindre l'Afrique du Nord et le Général de GAULLE auquel il a toujours voué fidélité et admiration.

Après cinq mois de détention forcée en Espagne, il peut enfin s'engager dans une unité blindée de la 1re Armée Française avec laquelle il fait toute la guerre, depuis le débarquement de Provence, la campagne de France, celle d'Alsace jusqu'à la campagne d'Allemagne. La Médaille des Evadés, la Croix de Guerre avec deux citations récompensent son action pendant cette période cruciale pour notre Pays où le refus de l'occupation étrangère et le combat pour la liberté ont été les moteurs de son engagement.

Il termine ses études après la guerre, obtient son diplôme d'Ingénieur et après quelques années passées à l'étranger, il revient en France en 1950 et s'installe dans notre région à LA MULATIERE.

Marié, père de 6 enfants, il connaît les joies mais aussi les difficultés des familles nombreuses.

Conseiller municipal de LA MULATIERE en 1953, adjoint en 1959, président de l'Office Municipal des Sports depuis sa création, il est élu en 1973, puis réélu en 1978, Député du Rhône.

Avant la dissolution, il occupait les fonctions suivantes :
- vice-président de la Commission de la Production et des Echanges à l'Assemblée Nationale ;
- vice-président du Conseil Régional et président de la Commission sur l'Energie :
- vice-président de "Rhonalpénergie".

Xavier HAMELIN est Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Suppléant :

Alain IMBERT



36 ans
Marié, 3 enfants
Docteur en chirurgie dentaire
Adjoint au Maire de TASSIN LA DEMI LUNE

REPUBLIQUE FRANCAISE — DEPARTEMENT DU RHONE — 12e CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis 1973, j'ai l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Je crois en conscience avoir respecté les engagements que j'avais pris envers vous lors des campagnes électorales de 1973 et 1978. Je pense sincèrement, par ma présence et mon activité à l'Assemblée Nationale, au Conseil Régional, auprès des élus, des associations et des citoyens de la circonscription, avoir rempli, *sans aucun cumul de mandat,* le contrat qui nous liait. Je vous remercie de l'aide que vous m'avez apportée dans l'accomplissement de cette mission et je viens à nouveau solliciter votre confiance.

Je le fais avec d'autant plus de gravité que je suis pleinement conscient du formidable enjeu que représente ce scrutin.

Quelle est, en effet, la situation aujourd'hui ?

Le 10 Mai dernier, les Français ont exprimé leur volonté de changement. Mais de quel changement s'agit-il ? Est-ce un bouleversement total de notre société comme le proposent le projet du parti socialiste et le programme du parti communiste ? Est-ce simplement un changement de politique orienté vers plus de liberté pour l'économie, plus de justice pour les Français et plus d'indépendance pour la France ?

Les Français souhaitent-ils que ce changement s'effectue dans la stabilité politique, dans la continuité de la Ve République et le respect de la diversité française ou veulent-ils qu'il s'accomplisse dans l'incertitude et le risque ?

Tel est l'enjeu capital du choix que vous serez amené à faire les 14 et 21 Juin prochains.

D'un côté, les tenants de la coalition socialo-communiste, même s'ils tentent aujourd'hui de masquer leurs véritables intentions, proposent notamment une société bureaucratisée, une économie étatisée, y compris dans le domaine du crédit, une fiscalité alourdie pour les entreprises et les particuliers, une agriculture collectivisée par la création d'offices fonciers, une politique de la santé ne respectant plus le libre choix des malades et l'indépendance des médecins, une politique scolaire supprimant la possibilité pour les parents de choisir le mode d'éducation de leurs enfants.

De l'autre, les partisans de l'**Union pour une Nouvelle Majorité** vous disent clairement que le changement peut s'effectuer sans l'aventure et dans le respect des institutions de la Ve République. Dans un climat de confiance retrouvée, ils vous proposent une autre voie : celle d'une Nation libre et indépendante, d'un Etat garant de l'intérêt général, d'une Economie libérée des contraintes administratives, d'une Société plus juste où pourraient s'épanouir l'esprit d'initiative, de responsabilité et de solidarité.

Le choix est clair. Le projet marxiste constitue une remise en cause radicale de nos structures politiques, économiques et sociales.

Or, tout n'est pas permis; les réalités sont plus fortes que les idéologies. Il faut, en conséquence, que la composition de la nouvelle Assemblée, en jouant son rôle de contrepoids, permette de conjurer ce danger.

Quant à vous, j'en suis sûr, vous saurez, une fois encore, choisir la voie du bon sens.

X. Hamelin.

Xavier HAMELIN

VOTEZ, dès le 1er tour

Xavier HAMELIN

Député sortant RPR

Candidat unique de l'Union pour une Nouvelle Majorité

Suppléant : Alain IMBERT

Vu : Le Candidat

imp. centrale, oullins